

## **No: 65, 16 Mars 2106, Communiqué de Presse concernant la décision d'Israël de confisquer 2.340 dounams de terres en Cisjordanie**

Nous condamnons fermement la décision d'Israël de confisquer 2.340 dounams de terre près d'Aria en Cisjordanie qui est sous l'occupation depuis 1967.

Les décisions prises par Israël pour agrandir ses zones de peuplement illégales sont nulles et non avenues. L'Israël doit mettre fin à ces activités qui compromettent la base d'une solution à deux états qui est le seul moyen d'instaurer une paix durable dans la région.